

Sujet : [INTERNET] Enquête public parc éolien Des Rieux

De : > environnementchampenois (par Internet) <environnementchampenois@laposte.net>

Date : 28/09/2022 à 23:03

Pour : ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

Monsieur Rémy COUCHON,

En votre qualité de Commissaire Enquêteur pour le projet du parc éolien des Rieux porté par la S.A.R.L Les Rieux (groupe VALECO), je vous présente ma contribution à cette enquête publique, en qualité de Président de l'association P.P.E.51 (Protection des Paysages et de l'Environnement dans le 51).

Ma première remarque et mon interrogation que une S.A.R.L au capital fort modeste face un un projet de 4 générateurs éoliens représentant plusieurs millions d'euros puisse avoir la capacité et les garanties financières pour supporter un projet si important.

Avez vous évalué la situation fiscal et financière de la S.A.R.L Les Rieux?

Ne prenez vous pas un risque en cautionnant ce projet de vous rendre responsable de délit de recel actif ou passif vis à vis de la loi?

Ce projet pour certains mâts est trop proche de l'orée des bois et de la route.

Ces machines sont implantées dans l'axe migratoire des oiseaux.

Ce projet ruinera l'intérêt paysagé de cette vallée du Petit Morin tant apprécié des touristes et des habitants.

Ce projet impactera les actions touristiques et de divertissement menés à proximité (Domaine des Forges, l'Abbaye du Reclus)

La production d'électricité annoncé par la S.A.R.L Les Rieux de 31.7 GW/an est fausse car elle est surestimé afin de tromper les autorités et la population.

Contrairement à ce qu'affirme la S.A.R.L Les Rieux cette production n'est pas décarbonné et renouvelable car sa production médiocre nécessitera des compensations produites par la combustion de fuel, de charbon et de gaz, et ces machines ne sont pas totalement recyclable.

Ce projet va détruire des chéiroptères et des oiseaux présent dans cette vallée du Petit Morin (plus les oiseaux migrants).

Ce projet va polluer l'environnement par la consommation d'espace, par ses émissions d'infrason, par des ondes électromagnétiques, par l'effet gyroscopique des pâles, par les clignotements lumineux.

Ce projet contribue à la saturation éolienne où notre secteur Sud- Ouest Marnais devient le premier de France.

Ce projet ne tiens pas compte des recommandations de l'UNESCO alors que les vignes sont très proches et il pourrait contribuer à l'avenir à la perte du label UNESCO obtenu par la Champagne.

Je vous présente, Monsieur Rémy COUCHON, mes salutations respectueuses.

Le Président de P.P.E.51

Claude LECOMTE